



De nouvelles bornes de recharge accélérée pour véhicules électriques

La Ville de Belfort a doté quatre nouveaux sites de bornes de recharge accélérée pour véhicules électriques.

Publié le 25 avril 2019

Ces bornes permettent de recharger tout type de véhicule (automobiles, scooters, vélos). Le temps de chargement est d'1 h à 1 h 30. Les nouvelles bornes sont installées :

- > Parking de la République
- > Parking gratuit de la Roseraie
- > Parking gratuit Fréry/AtriaP
- > Parking gratuit General Electric

Elles complètent celles installées place de la Résistance en 2018.

Avant la fin de l'année, Territoire d'Energie 90 (TDE 90) prévoit l'installation de 43 bornes accélérées dans une vingtaine de communes du Grand Belfort, et une borne rapide (environ 30 minutes de chargement) à proximité de l'autoroute.

Le coût de 333 000 euros est pris en charge par TDE 90 et l'ADEME.

Infos+

Coût d'une recharge : de 0,06 à 0,08 euro par minute pour un véhicule et de 0,04 euro par minute pour les vélos et scooters électriques.



☰ RETOUR À LA LISTE

